

Le journal DU LION



LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS N°38

JUIN | JUILLET | AOÛT 2025



P. 8

SOUTENIR LA VITALITÉ DES ASSOCIATIONS LOCALES

P. 4

LES ACTUS

En juin, soyons fous
et fêtons l'été !

P. 12

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Stéphane Delbos,
photographe de talent

P. 17

CITOYENNETÉ & CIVISME

Retour en images
sur la journée citoyenne

AGENDA **P. 3**
 LES ACTUS **P. 4**
 À LA UNE **P. 8**
 LES INVITÉS
 DE LA RÉDACTION **P. 12**
 LE LION EN ACTION **P. 14**
 CITOYENNETÉ
 ET CIVISME **P. 16**
 LA PAROLE
 AUX ASSOS **P. 18**
 ÇA S'EST PASSÉ
 PRÈS DE CHEZ VOUS **P. 20**



édito

Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE ARRIVE À GRANDS PAS ET AVEC ELLE, LES ACTIVITÉS LUDIQUES ESTIVALES.

Vous retrouverez, dans ce bulletin, le planning de nombreuses manifestations à venir avec des rendez-vous maintenant bien ancrés : Les Folies du Lion, la fête de la musique, le bal des pompiers, le cinéma en plein air, mais aussi les animations culturelles organisées en lien avec la CCVHA ou d'autres partenaires. C'est ainsi que le 18 juin, vous pourrez assister à une rediffusion en direct du grand théâtre d'Angers de *La Flûte enchantée*, opéra de Mozart, proposée par Angers Nantes Opéra.

Le dossier central de ce numéro fait le point sur la dynamique associative. Si la ville ne peut porter elle-même les projets de chacune, elle met à disposition les salles et finance une partie des activités. Tous les détails de la relation bénévoles-collectivité vous sont présentés. C'est à ce jour un très gros succès et nous en sommes très satisfaits.

L'été, c'est aussi la saison des rencontres de quartiers avec les élus qui viennent à vous. N'hésitez pas à noter dans votre agenda la date proche de chez vous. Cela nous permettra d'expliquer les projets portés et les nouveautés sur la ville comme le permis de louer qui concernera la rue du Général Leclerc.

Avant de conclure, je vous informe que la ville lance la consultation de recherche d'un délégataire de service publique pour la gestion du futur casino. L'été sera donc très studieux pour les casinotiers. Ce projet impactera très positivement les moyens d'actions de la ville !

“ TRÈS BON ÉTÉ À TOUS ! ”

Le journal DU LION

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DU LION D'ANGERS

Directeur de la publication :
Étienne Glémot

Rédacteur en chef :
Muriel Noirot

Comité de rédaction :
Bureau municipal
et service communication

Maquette & Conception :
STUDIO RIGOM
www.studioricom.com

Impression : Setig

Distribution :
ASURE Services

Tirage : 2 800 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@leliondangers.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.





L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Lundi 2 juin

À 20h30

Conseil municipal

Vendredi 13 juin

À 20h30

Séance cinéma (adulte)

Proposée par Familles Rurales

Salle Emile Joulain

Tarifs : 5,5 € adulte non

adhérent (4,5 € adhérent)

Samedi 14 juin

De 10h30 à 12h

Rencontrez vos élus

Parvis de l'église

Samedi 14 juin

Dès 15h

Les Folies du Lion

& Les Talents Exposit

Parc départemental

de l'Isle Briand, gratuit.

Mardi 17 juin

De 14h à 16h

Permanence des

conseillers France Rénov'

France Services - gratuit

Mercredi 18 juin



À 20h

Retransmission en direct

et en plein air de l'opéra

La Flûte enchantée

Place Charles de Gaulle - gratuit

Samedi 21 juin

De 10h30 à 12h

Rencontrez vos élus

Aire de jeux de l'Isle aux Enfants

Vendredi 27 juin

et 4 juillet

Marché en fête

Remise des lots vendredi

11 juillet

Vendredi 27 juin



Dès 19h30

Fête de la musique

Centre-ville - gratuit

Samedi 28 juin

De 10h30 à 12h

Rencontrez vos élus

Rue Robert Schumann

Lundi 7 juillet

À 20h30

Conseil municipal

Samedi 12 juillet

10h30

Fête nationale : défilé et

cérémonie officielle

Monument aux morts au Lion

d'Angers

Dès 19h

Fête nationale : bal des

pompiers et feu d'artifice

Place Charles de Gaulle et quai

de l'Oudon - gratuit

Dimanche 13 juillet

De 8h à 17h30

Vide-grenier et braderie

Organisé par l'Entente des

artisans et commerçants de la

Région du Lion d'Angers

Vendredi 22 août

À la tombée de la nuit

Cinéma en plein air

Parc de l'Isle Briand - gratuit

Lundi 1^{er} septembre

À 20h30

Conseil municipal

Samedi 6 septembre

De 9h à 12h30

Forum des associations

Complexe sportif Lucien

Mérignac - gratuit

Infos PRATIQUES

- ➔ **MAIRIE DU LION D'ANGERS**
Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017
02 41 95 30 16
mairie@leliondangers.fr
www.leliondangers.fr
Ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h00 ; jeudi de 9h à 12h30 et samedi de 9h à 12h.
- ➔ **MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ**
5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné
02 41 61 30 08
mairie@leliondangers.fr
Ouverture : mercredi de 9h15 à 12h15.
- ➔ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
Place Charles de Gaulle / BP 10032
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 31 74 / Fax : 02 41 95 17 87
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr
- ➔ **OFFICE DU TOURISME**
DE L'ANJOU BLEU
56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
02 41 92 86 83
officedetourisme@anjoubleu.com
www.tourisme-anjoubleu.com
- ➔ **CENTRE FINANCES PUBLIQUES**
22 rue Charles de Gaulle
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU
02 41 94 63 10
- ➔ **LA POSTE**
44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers
- ➔ **POLICE MUNICIPALE**
Standard de la mairie ou, en dehors
des horaires d'ouverture de la mairie,
02 41 95 74 68
- ➔ **GENDARMERIE**
Avenue des Acacias
49220 Le Lion d'Angers
02 41 95 30 13
- ➔ **3RD'ANJOU - COLLECTE**
ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
103 rue Charles Darwin / 49125 Tiercé
02 41 59 61 73
- ➔ **S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX**
Souscription : **02 44 71 05 50**
Urgence : **02 44 71 05 58**
- ➔ **URGENCES**
SAMU : **15** / Police Secours : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**
Médecins de garde
(soir et week-end) : **116 117**
Enfance en danger : **119**
Violences Femmes Infos : **3919**

EN JUIN, SOYONS FOUS ET FÊTONS L'ÉTÉ

LE MOIS DE JUIN EST PROPICE À LA FÊTE ET À TOUTES LES FOLIES. DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS POUR PROFITER DES BEAUX JOURS ET PASSER DE BON MOMENTS AU LION D'ANGERS !

Les Folies du Lion le 14 juin

Pensé comme une journée de découverte au Parc de l'Isle Briand, ce festival pas très sérieux s'adresse à tous ceux qui veulent vivre comme des lions en liberté au grand air... Au gré de votre balade, de nombreux spectacles et surprises vous attendent... Et en plus, c'est gratuit ! Vous seriez fous de rater ça !



DÈS 15H

Vous serez accueillis, à l'entrée du parc, par la joie de vivre communicative des MaCaDaM V.R.P. de la compagnie Yolanda, véritables coachs en motivation, représentants en bonne humeur et formateurs à la vie de festival.

À 15H30

Jouez à avoir peur avec le duo de comédien et sangliste de l'Agence de Géographie affective. Dimitri n'a pas peur du vide, Olivier aime le plancher des vaches. Ensemble, ils oseront questionner leurs angoisses et à avoir même pas peur !



À 17H

Venez rencontrer Parpaing et Moellon qui arpentent les lieux de leurs corps malléables et avec une sensibilité à fleur de peau. Le spectacle « Obake » de la compagnie La Maison Courbe vous invite à poser un œil nouveau sur notre environnement...

À 18H30

L'Orchestre des Mondes vous transporte à Cuba pour un voyage au cœur des musiques afro-caribéennes et de la Salsa, porté par un orchestre de 30 musiciens et chanteuses, caliente !



A 20H

Venez danser et taper du pied avec un Brass band unique en son genre : le King Dirty Brass Band ! Cette fanfare offre un répertoire original oscillant entre transe, afrobeat et jazz tribal.

À 22H

Faisons de la musique avec les chauve-souris du parc ! La compagnie Mycélium propose un dispositif innovant de détecteur d'ultrasons qui permet de communiquer avec ces animaux. Entre science joyeuse, textes poétiques et musique électronique, la « Symphonie des chauves-souris » est à la fois une veillée initiatique et une expérience à vivre !



**Le Lion
EXPRESS**

**FERMETURES
ESTIVALES
DE VOS MAIRIES**

Du 19 juillet au 16 août inclus :

- La mairie d'Andigné sera fermée
- La mairie du Lion d'Angers sera fermée les samedis

ET AUSSI...

Food-trucks et restauration sur place.



**Les Talents exposent
aux Folies**

Au cœur du festival, dans la salle Galan de Sauvagère, de 15h à 19h, la ville du Lion d'Angers met en avant ses artistes, créateurs et talents locaux, qu'ils soient amateurs ou professionnels ! Peintre, sculpteur, photographe... venez à la rencontre peut-être de votre voisin ou de votre ami et découvrez leur talent.



NOUVEAU

Embarquez en calèche place du Champ de Foire ! Crinière au vent, laissez-vous transporter au rythme des sabots jusqu'aux Folies ! Déconnexion garantie avant de profiter des festivités dans le parc. Départ toutes les heures.

**SAMEDI 14 JUIN À PARTIR DE 15H
PARC DE L'ISLE BRIAND - GRATUIT**

Opéra sur écran géant le 18 juin

La ville du Lion d'Angers et Angers Nantes Opéra vous proposent d'assister à la diffusion en direct et en plein air de La Flûte enchantée de Mozart. Installez-vous place de la mairie face à l'écran géant et profitez gratuitement de l'opéra joué et retransmis en direct depuis le Grand-Théâtre d'Angers !



L'ultime chef-d'œuvre de Mozart raconte les aventures fantastiques du Prince Tamino parti, avec une flûte enchantée, dans le royaume de Sarastro pour délivrer Pamina enlevée à sa mère, la Reine de la Nuit.

+ d'infos : Mercredi 18 juin pré-programme à 19h50 et lancement de la diffusion à 20h, place du Général de Gaulle, gratuit

Fête de la musique le 27 juin



Événement festif, populaire et incontournable, la Fête de la musique vous permet de découvrir, le temps d'une soirée, des artistes divers et variés. Rock, swing, jazz, acoustique, chorale, variété française, musique du monde... il y en aura pour tous les styles et tous les goûts, dans tout le centre-ville, aux coins des rues et sur les places. Le groupe Starlight, sur la grande scène devant la mairie, vous fera danser sur les plus grands tubes !

Stand chichi et barbe-à-papa et restauration proposée par l'Entente des artisans et commerçants du Lion d'Angers.

+ d'infos : vendredi 27 juin à partir de 19h30 centre-ville du Lion d'Angers

Cinéma en plein air

Vendredi 22 août, à la tombée de la nuit, dans le magnifique parc de l'Isle Briand, sur vos plaids ou dans les gradins, nous avons rendez-vous sous les étoiles pour une séance de cinéma en plein air.



Ces derniers mois, vous avez voté pour le film que vous souhaitez voir. Connectez-vous sur leliondangers.fr pour découvrir le film que vous avez choisi et qui sera projeté !

Événement gratuit. Food-truck sur place.

Flash RÉDAC

LES ÉLUS MUNICIPAUX À VOTRE RENCONTRE

Les membres du conseil municipal vous proposent de nouvelles rencontres dans votre quartier. Ce moment privilégié d'écoute et de dialogue vous permettra de faire connaître vos attentes, exprimer vos idées pour votre ville et partager les sujets qui vous tiennent à cœur.

Notez bien les dates :

- Samedi 14 juin de 10h30 à 12h
Parvis de l'église du Lion d'Angers
- Samedi 21 juin de 10h30 à 12h
Aire de jeux de l'Isle aux Enfants
- Samedi 28 juin de 10h30 à 12h
Rue Robert Schumann

CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE NATIONALE

LE SAMEDI 12 JUILLET SERA CHARGÉ
EN FESTIVITÉS !



Samedi, en matinée, la commune vous donne rendez-vous pour célébrer la libération de la France. À cette occasion, un défilé militaire aura lieu dans les rues de la ville. Il sera suivi d'une cérémonie officielle au monument aux morts.

Dès 19h, les pompiers vous donnent rendez-vous place Charles de Gaulle pour leur traditionnel bal annuel, en partenariat avec la mairie. Nouveauté : la restauration sera assurée par les pompiers (saucisse-frites au menu !). L'animation sera réalisée par Ouest Production. Le feu d'artifice de la ville ponctuera la soirée, il sera tiré de l'hippodrome à 23h et illuminera le ciel lionnais au-dessus de l'Oudon !

Le Lion
EXPRESS



AVEC INTRAMUROS, RESTEZ CONNECTÉS AUX ACTUS DE VOTRE COMMUNE

Téléchargez l'application Intramuros et retrouvez sur votre smartphone toutes les actualités de votre commune et l'agenda des événements à venir. Signalez un incident et consultez des infos utiles (menus de la cantine, accès au portail familles, annuaire des associations et des commerces locaux...).

Commerçants, profitez de cet outil pour faire connaître vos activités et vos événements !



MARCHÉ EN FÊTE : **ACHETEZ, JOUEZ, GAGNEZ !**

VENDREDI 27 JUIN ET 4 JUILLET, LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ ET LA VILLE DU LION D'ANGERS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS SUR LE MARCHÉ !

Pour chacun de vos achats chez les commerçants participants à l'opération « Marché en fête », obtenez des tickets de tombola et tentez votre chance. Vous pourrez remporter lors du tirage au sort de nombreux cadeaux : caddies et sacs remplis de produits, bons d'achats à valoir sur les étals... Remise des prix vendredi 11 juillet, square des villes jumelées.

Profitez de cet événement pour rencontrer et échanger avec vos commerçants du marché hebdomadaire !

PERMIS DE LOUER, UN OUTIL POUR PRÉVENIR **LES RISQUES LIÉS À L'HABITAT INDIGNE**

À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2025, LES PROPRIÉTAIRES QUI METTENT EN LOCATION DES LOGEMENTS SITUÉS RUE DU GÉNÉRAL LECLERC DEVRONT DEMANDER UN « PERMIS DE LOUER ».

Mode d'emploi

Le propriétaire bailleur, ou le professionnel qui gère le bien situé rue du Général Leclerc, devra effectuer une demande à la mairie avant la signature du bail. C'est une démarche obligatoire à faire avant toute mise en location ou changement de locataire.

> Le dossier doit être constitué de :

- Formulaire cerfa n° 15652*01 d'autorisation préalable de mise en location de logement disponible sur service-public.fr
- Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) du logement
- Une attestation d'entretien d'une chaudière gaz et du ramonage de la cheminée le cas échéant.

> Le dossier devra être déposé en mairie ou transmis par mail.

Cette démarche pourra donner lieu à une visite de contrôle effectuée par les services de la mairie ou son prestataire. Suite à cela, la mairie adressera au propriétaire, dans un délai d'un mois suivant sa demande, un avis favorable ou non.

À quoi ça sert ?

La ville a souhaité prendre des mesures afin de prévenir les risques, sanitaires et de sécurité, auxquels pourraient être confrontés les locataires, notamment dans la rue historique du Général Leclerc qui subit une forte pression immobilière.

Le permis de louer est un outil qui permet :

- de faciliter les relations entre les propriétaires et leurs locataires,
- d'inciter les propriétaires à effectuer des travaux, si nécessaire,
- d'apporter aux propriétaires bailleurs une garantie du bon état de leur logement,
- d'assurer des conditions d'habitat décentes aux locataires,
- d'améliorer les bâtiments situés dans le centre-bourg.

+ d'infos :
<https://www.leliondangers.fr/permis-de-louer/>



Les propriétaires qui ne respecteraient pas cette procédure s'exposent

À UNE AMENDE POUVANT S'ÉLEVER JUSQU'À 15 000 €.



SOUTENIR LA VITALITÉ **DES ASSOCIATIONS LOCALES**

—

La ville du Lion d'Angers est riche de plus de 90 associations qui proposent aux lionnais des activités riches et diversifiées (éducation et enfance, culture, nature et espaces verts, citoyenneté, sport, social, animation de la ville, loisirs, solidarité, patrimoine), des moments de partage et d'échanges, des événements qui animent la commune et participent à son dynamisme. La municipalité soutient leurs activités, si indispensables au lien social.

—



3 questions à...

**Nooruddine Muhammad,
Premier adjoint au maire délégué
aux finances, au personnel
et à l'administration**

POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT D'ÊTRE AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS LOCALES ?

Nooruddine Muhammad : La vie associative est le cœur battant de notre commune. Les associations organisent tout au long de l'année des activités et de nombreux événements culturels, sportifs, citoyens ou solidaires, vecteurs de lien et de cohésion sociale. On peut mesurer la santé d'une société démocratique sur la base de plusieurs critères et notamment, parmi ceux-ci, la vitalité du tissu associatif, qui, au Lion d'Angers, est exceptionnelle ! D'où l'intérêt de mettre en place des politiques publiques adaptées à leurs besoins. Les élus et les services font tout leur possible pour aider les bénévoles à développer leurs activités. La ville épaula les associations à travers, par exemple, d'importantes aides financières, la mise à disposition gracieuse d'équipements ou l'accompagnement technique au montage des projets. Nous remercions vivement les agents municipaux mobilisés à nos côtés.

COMMENT LA COMMUNE FINANCE T-ELLE LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ?

Cette année, nous avons octroyé plus de 400 000 € de subventions. C'est une enveloppe budgétaire conséquente qui permet de consolider les ressources des associations au quotidien. En plus de cet important programme d'aides financières, nous investissons chaque année entre 150 000 et 200 000 € dans l'entretien et la rénovation des équipements, qui sont mis à disposition des associations gracieusement. La contribution communale peut aussi s'effectuer par la mise à disposition de matériels (tables, chaises, barrières...). La municipalité a également financé, avec l'aide des entreprises locales, un tout nouveau minibus de 9 places qui est mis à disposition des associations dans le cadre de leurs activités. Ce véhicule est assuré par la commune.

QUELS AUTRES SERVICES LA COMMUNE A-T-ELLE DÉVELOPPÉ POUR FACILITER LA VIE DE SES ASSOCIATIONS ?

La commune s'efforce de rendre visible toute cette richesse. Nous apportons aux associations un soutien dans la promotion de leurs activités. Les associations peuvent bénéficier d'espaces de communication gratuits. Le Journal du Lion comporte une rubrique dédiée et chaque année, nous éditons un supplément, l'Associa'Lion, qui recense les associations lionnaises. Grâce à l'application Intramuros, les associations sont invitées à diffuser facilement leurs informations et leurs événements. Elles peuvent bénéficier d'un relais sur notre panneau lumineux situé route d'Angers. Nous mettons également à leur disposition des structures en bois sur les axes routiers stratégiques afin que les associations puissent promouvoir leurs événements auprès du grand public. Enfin, bien sûr, notre site internet et nos réseaux sociaux sont aussi mis à contribution ! Je ne peux qu'encourager les dirigeants d'association à s'emparer de ces outils très efficaces et à nous adresser leur demande de relais. Enfin, la ville organise chaque année un forum des associations et une Faites du Sport qui met en lumière toute cette belle diversité d'activités disponibles au Lion d'Angers. C'est aussi pour nous l'occasion de remercier vivement tous les bénévoles qui s'investissent au quotidien et qui font vivre notre commune. S'engager dans une association est une action forte portée par des valeurs auxquelles nous sommes fortement attachés comme l'engagement, l'altruisme, le souci du collectif et de l'intérêt général... Je leur adresse mon coup de chapeau et reste également à leur écoute pour que nous puissions continuer de créer des conditions favorables et être des facilitateurs au quotidien.



LES SERVICES À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS :

- **MISE À DISPOSITION DE SALLE À TITRE GRATUIT** (pré-réservation à faire auprès de la mairie - mairie@leliondangers.fr - 02 41 95 30 16)

 - pour la pratique d'une activité régulière à destination des habitants de la commune,
 - pour l'organisation d'un événement à l'attention des membres de l'association (assemblée générale, temps convivial...),
 - pour l'organisation d'événements à destination du grand public (si l'événement n'entre pas dans le cadre de l'objet de l'association, la location peut cependant être payante).
- **MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL :** tables, chaises, barrières, grilles d'exposition, vidéoprojecteur... (demande à faire auprès de la mairie mairie@leliondangers.fr - 02 41 95 30 16)
- **LOCATION D'UN MINIBUS - FORFAIT KILOMÉTRIQUE DE 0,45 €/KM** (formulaire disponible ici : www.leliondangers.fr/formulaire-de-location-de-minibus/)
- **DEMANDE DE SUBVENTION** (à adresser en mairie avant début janvier mairie@leliondangers.fr - 02 41 95 30 16)
- **DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSONS À L'OCCASION D'UN ÉVÈNEMENT** (jusqu'à 5 fois par an - formulaire disponible ici : www.leliondangers.fr/formulaire-de-debit-de-boisson/)
- **OUTILS DE COMMUNICATION GRATUITS** (mail à adresser à communication@leliondangers.fr) :

 - rubrique « La parole aux assos » dans le Journal du Lion (4 numéros par an)
 - Associa'Lion (1 numéro par an)
 - application Intramuros
 - panneau lumineux (route d'Angers)
 - structures pour banderoles (rond-point de Terrena, rond-point de Segré, rond-point au pôle santé, rond-point de la zone de la Grosse Pierre)
 - de 1m x 2,30m
 - site internet de la commune : annuaire et agenda
 - relais sur la page Facebook et Instagram de la ville
 - Et aussi, en accès libre, panneaux d'affichage libre (rue du marché et place du Champ de Foire)
- **ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX METTANT EN LUMIÈRE LES ASSOS** (voir avec le service Fêtes et manifestations de la ville fetesetmanifestations@leliondangers.fr) :

 - Forum des associations en septembre
 - Faites du Sport en avril



**RETROUVEZ ICI
TOUS LES SERVICES
DISPONIBLES**



QUELQUES RÈGLES DE BONNES PRATIQUES POUR LES ASSOCIATIONS :

- Respecter les espaces, le matériel et les créneaux horaires octroyés
- Respecter le règlement intérieur des salles
- Disposer d'une attestation d'assurance
- Tenir informé la mairie de tout changement dans l'organisation de son association
- Les événements organisés dans les salles communales ne doivent pas provoquer de trouble à l'ordre public.
- Les associations subventionnées doivent signer le contrat d'engagement républicain. Ce document comprend 7 engagements qui visent d'une part à faire respecter les principes de liberté, égalité et fraternité mais également de dignité humaine ainsi que les symboles de la République et d'autre part, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Les plannings d'occupation des salles sont déjà complets. Pour toute nouvelle demande, contacter la mairie.



94

ASSOCIATIONS ACTIVES
AU LION D'ANGERS



4

ASSOCIATIONS
EXTÉRIEURES PROPOSENT
DES ACTIVITÉS
AU LION D'ANGERS



36

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES
DE CRÉNEAUX
HEBDOMADAIRES DANS
LES LOCAUX COMMUNAUX
DU LUNDI AU DIMANCHE



+ DE 400 000€

DE SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS



ENTRE 150 000 ET 200 000€

INVESTIS PAR LA VILLE
DANS L'ENTRETIEN
ET LA RÉNOVATION
D'ÉQUIPEMENTS

INTERVIEW STÉPHANE DELBOS : PHOTOGRAPHE DE TALENT

Stéphane Delbos est lionnais et passionné de photos. Il se balade avec son smartphone prêt à dégainer pour capturer l'instant présent et la nature environnante. Vous pourrez le retrouver à l'occasion des Talents exposent pendant les Folies du Lion au parc de l'Isle Briand ce 14 juin !



POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis lionnais depuis quelques années, j'ai 43 ans, je suis papa de 3 enfants en garde alternée. Je travaille pour une association, La Croix Rouge, à Sablé-sur-Sarthe, comme encadrant technique sur un chantier d'insertion, pour des personnes éloignées de l'emploi. L'objectif est de les aider à se projeter sur le marché de l'emploi et à prendre un nouveau départ. Je suis photographe à mes temps perdus. J'ai découvert la photo avec un appareil Reflex et actuellement, je pratique avec mon smartphone, en attendant d'acheter un nouvel appareil. Le résultat et la qualité sont très saisissants ! Et le téléphone permet de dégainer facilement. Car ce que j'aime dans la photo, c'est capturer l'instant présent, la surprise.

COMMENT EN ÊTES-VOUS VENU À PRATIQUER LA PHOTOGRAPHIE ?

J'ai eu un accident de vie, je me suis fait opérer plusieurs fois du dos. Pour pouvoir remarcher correctement, j'ai souhaité mêler ma rééducation de la marche avec la pratique de la photo.

Ma pratique s'est intensifiée depuis la crise sanitaire et les confinements successifs. J'aime montrer qu'autour de nous, les choses sont tellement belles qu'on ne les voit plus. J'aime particulièrement photographier les paysages, la nature, les courbes des arbres, le ciel, leurs couleurs mais aussi, l'architecture, les statues en milieu urbain... J'aime aussi de plus en plus accompagner le tirage de mes photos par une petite phrase, que j'écris moi-même selon les inspirations. C'est souvent axé sur le bien-être, le lâcher prise... J'aime quand c'est susceptible de parler à tout le monde. Je passe beaucoup de temps au Lion d'Angers, j'ai énormément de photos de la ville. Chaque jour, la lumière est différente et le parc, les rivières, les champs sont de véritables sources d'inspiration. J'ai également acheté un véhicule aménagé pour pouvoir voyager. Je suis allé en Corse notamment et je vadrouille en France. J'ai aussi eu l'occasion de partir en Crête et sur l'île de Santorin. La photo, c'est de la curiosité, c'est capturer l'instant mais c'est aussi et surtout, beaucoup de patience. Je suis capable d'attendre des heures en pose longue pour faire 4-5 clichés réussis, comme lorsque nous avons eu des aurores boréales en Maine-et-Loire récemment. Les couleurs étaient magnifiques.

QUELS SONT VOS PROJETS ?

J'ai été contacté par le cabinet bien-être l'Escale au Lion d'Angers pour exposer régulièrement des photos dans leurs deux salles d'attente. J'ai démarré en début d'année. Mais je dois trouver le temps, ça n'est pas un travail et je n'en fais pas commerce, je le fais uniquement pour le plaisir de partager mes photos. Vous pouvez voir mon travail sur mon compte Instagram : Bobossefan. Vous pourrez aussi me retrouver aux Talents Exposent pendant les Folies du Lion le 14 juin au Parc de l'Isle Briand, avec d'autres créateurs locaux. J'aimerais aussi faire une série de photos sur la ville du Lion d'Angers, peut-être en noir et blanc, mais les journées ne sont pas assez longues...

RÉMI WATERBLEZ, ENGAGÉ POUR CONTRIBUER À FAIRE VIVRE LE VILLAGE D'ANDIGNÉ

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

J'habite Andigné depuis février 2017, j'ai 33 ans. Je travaille actuellement à la mairie de Bouchemaine à l'entretien des espaces publics et je suis président d'Andigné Tennis Loisirs.

Je suis entré dans le bureau de l'association il y a quelques années. A cette époque, Michel Raynal, président du club, souhaitait passer la main et il recherchait du monde pour assurer la relève. Il avait déposé une annonce dans les boîtes aux lettres d'Andigné. Avec ma compagne, nous avons souhaité nous investir parce que nous voulons rendre service. Nous habitons un petit village et nous souhaitons nous engager pour éviter de perdre l'intérêt qu'un tel équipement apporte. Parce que ce terrain est très bien positionné à côté des jeux pour les enfants et il permet à la fois pour les passionnés de tennis de pratiquer leur activité sportive mais en plus, cela génère du lien social dans le village. Avec ma compagne, nous avons donc rejoint le bureau de l'association comme trésorier et secrétaire. Et puis, Michel a démissionné, je suis devenue président à mon tour et nous nous sommes mis, nous aussi, en quête de nouveaux bénévoles pour structurer le bureau. Aujourd'hui, nous sommes 5 à nous occuper de l'association.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE ASSOCIATION, QUELS SONT LES PROJETS DU MOMENT ?

Notre activité fonctionne bien. Malgré une météo défavorable l'année dernière, nous avons vendu 15 cartes d'accès au terrain de tennis. Nous proposons une carte annuelle famille à 35€, une caution de 10 € est demandée également. Et nous organisons chaque année des temps d'initiation avec un encadrant professionnel pour les adultes mais aussi pour les plus jeunes. Ces événements fonctionnent toujours très bien. Les cours permettent de découvrir le tennis et donnent envie aux gens de pratiquer. Nos créneaux aujourd'hui sont très plébiscités, mais il y a toujours de la place sur le planning. Les joueurs s'inscrivent pour réserver un créneau et viennent partager un bon moment, le temps d'un match.



Parmi les projets à venir, nous allons proposer des permanences d'information, notamment pour répondre aux questions des usagers et pour vendre des cartes, soit à la mairie soit à la buvette du comité des fêtes. Nous avons reçu une demande de l'école pour qu'ils puissent utiliser le terrain, c'est en réflexion aussi. En ce début d'année, nous avons rencontré un problème de boîtier et l'accès au terrain a été mis à mal mais les services techniques municipaux s'en occupent. Le terrain est de nouveau accessible, c'est très bien avec les beaux jours qui arrivent !

POURQUOI AVOIR VOULU VOUS ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE ?

J'ai l'impression de contribuer à la vie du village, à son animation. Je ne suis pas sportif du tout et je ne pratique pas le tennis. C'est une situation atypique pour un président d'association sportive, mais j'avais envie de rendre service. Et je suis satisfait de savoir que les gens sont contents de venir jouer au tennis ici. Le cadre est très agréable ! Et puis, je ne suis pas seul, mes collègues de bureau et ma conjointe qui en fait partie aussi, m'aident beaucoup, nous sommes très complémentaires. Nous sommes très heureux que les gens d'Andigné puissent profiter de cet espace pour se rencontrer. J'aime aussi beaucoup la convivialité de l'association et ses temps de rencontre notamment lors de l'assemblée générale. Nous nous plaisons beaucoup à Andigné. Nous avons peu de commerces mais nous bénéficions d'un vrai dynamisme grâce à ses habitants, ses associations. Il faut que cette ambiance perdure. J'admire beaucoup le travail des membres du comité des fêtes. Ce qu'ils font pour la communauté, c'est extraordinaire !

Si vous souhaitez rejoindre cette belle dynamique, n'hésitez pas à nous contacter !

Plus d'infos ou acheter une carte, contacter directement Rémi au 06 03 61 37 44.

Zoom sur les chantiers en cours ou à venir

RAPPEL PARCELLES CONSTRUCTIBLES À VENDRE

Des parcelles de 435 m² à 785 m² sont toujours disponibles à la vente dans le lotissement Revion. Situé à proximité des écoles et des complexes sportifs, le lotissement bénéficie d'une situation idéale pour accueillir de nouveaux couples et familles. Le prix de vente est en baisse sur certains terrains.

Pour obtenir plus d'informations, contactez le service urbanisme au 02 41 95 30 16 ou par mail à urbanisme@leliondangers.fr



ÉTUDE URBAINE EN COURS : LE LION D'ANGERS

Vous avez été nombreux à participer aux différents temps d'échange avec l'équipe d'urbanistes et de paysagistes en charge de l'étude urbaine au Lion d'Angers. Objectif : imaginer le développement de la ville demain. Ce travail de concertation avec les habitants est important et permet d'enrichir le diagnostic du territoire. Plusieurs pistes ont pu être évoquées avec vous selon différentes thématiques (paysages, équipements et commerces, mobilités, habitat,...).



Si vous avez manqué les temps de restitution au public, vous pouvez toujours consulter notre site internet et retrouver les panneaux qui synthétisent ce travail d'étude.

Les travaux en cours



BÂTIMENT MELDOMYS À REVION : LA PREMIÈRE PIERRE EST POSÉE

Le 7 mai dernier, la première pierre a été posée officiellement sur le bâtiment en cours de construction par Meldomys (anciennement Maine-et-Loire Habitat). Les 4 maisons individuelles devraient être livrées mi-mai 2026 et le bâtiment collectif comprenant 28 appartements, en décembre 2026.



AMÉNAGEMENTS DU PARVIS DE L'ÉCOLE EDMOND GIRARD

Les aménagements extérieurs sur le parvis de l'école Edmond Girard sont achevés. Des grands bancs seront prochainement installés pour permettre aux parents de profiter d'une zone d'attente agréable devant l'école.



TRAVAUX À ANDIGNÉ

Plusieurs phases de travaux vont avoir lieu à Andigné à compter de 2025 jusqu'en 2026.

- **Une première phase de travaux sur les réseaux d'assainissement jusqu'à la rentrée :**
Dans le cadre de son Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) doit réaliser des travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur la commune déléguée d'Andigné.
Ces travaux vont concerner les réseaux d'assainissement des rues de la Libération, de l'Oudon et de la Chapelle des Vignes, ainsi que du lotissement des Tailles. Ils permettront à terme de réduire les eaux de ruissellement collectées lors des épisodes pluvieux et éviter les débordements d'eaux usées.
À la suite, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques vont être réalisés rues de la Libération et de l'Oudon.
- **Des aménagements de voirie rue de la Libération**
Fin 2025 - début 2026, des aménagements de voirie seront entrepris rue de la Libération par la municipalité et le Conseil départemental de Maine-et-Loire. Objectifs : renforcer la sécurité des habitants et favoriser un meilleur partage entre les piétons, les scolaires, les cyclistes, les véhicules et les engins agricoles.
Le projet prévoit :
 - la création d'une zone 30 et le rétrécissement de la chaussée pour inciter les automobilistes à modérer leur vitesse lors de leur traversée du bourg,
 - la création et matérialisation d'un espace pour les cyclistes,
 - l'aménagement de ralentisseurs et de passages piétons surélevés,
 - la mise en accessibilité des trottoirs et de l'arrêt de car.

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERCANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

L'actu de l'Entente des artisans et commerçants



ÇA BOUGE POUR L'ENTENTE DES ARTISANS ET COMMERCANTS DU PAYS LIONNAIS

Pour cette nouvelle saison, l'Entente compte plus d'une soixantaine d'adhérents artisans, commerçants ou professions libérales dans la région du Lion d'Angers avec pas moins d'une quinzaine de nouveaux adhérents.

Forts de ce nouveau dynamisme, nous souhaitons concrétiser quelques projets et travailler sur de nouveaux, notamment la création d'un site internet qui aurait pour but de centraliser toutes les informations liées à l'Entente, sur les manifestations, ainsi que les infos propres à chacun de nos adhérents et le projet d'une foire en 2026 !

Cette année nous avons battu un record pour la fête des mères avec pas moins de 550 roses distribuées par les artisans et commerçants participants à l'opération. Une manière de remercier nos clientes de faire vivre nos entreprises !

Les inscriptions pour le vide grenier le 13 juillet sont ouvertes. Vous retrouverez les infos sur notre page Facebook ainsi que sur le site de la mairie.

Pour toute demande de renseignement vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : videgrenierlelion@gmail.com

D'Ici là on se retrouve à la Fête de la Musique le 27 juin prochain.

Prochaines manifestations :



- Fête de la musique le 27 juin
- Vide grenier le 13 juillet
- Marche pour octobre rose le 5 octobre
- Marché de Noël le 7 décembre

L'Entente, au nom de tous ses adhérents vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.



UNE OFFRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE PLURIDISCIPLINAIRE

L'espace Manuïa est un pôle pluridisciplinaire regroupant 9 professionnels médicaux et para-médicaux. Le projet est issu d'une association entre Carole Delaforge, sage-femme et Julie Jeanneteau-Drouet, ostéopathe, qui partageaient un même cabinet et ont eu l'idée de créer elles-mêmes un espace plus grand, réunissant plus de professionnels œuvrant dans un même but : celui de prendre soin du patient dans sa globalité. La construction et l'aménagement du bâtiment dédié à cet espace s'est terminé en fin d'année 2024 et les premiers locataires ont pu s'installer début décembre. Les autres professionnels ont suivi en janvier 2025. Cet espace compte 5 locaux partagés entre les 9 professionnels, répartis en fonction des jours de la semaine. On y retrouve une sage-femme, une diététicienne, une auxiliaire de puériculture praticienne bien-être, une praticienne en énergétique chinoise, un kinésithérapeute, deux psychologues, une sophrologue et une ostéopathe.

✚ d'infos : Espace Manuïa, 3 impasse des Charrons (zone d'activités de la Grosse Pierre) au Lion d'Angers

DU BIEN-ÊTRE POUR LES MAMANS ET LES BÉBÉS

Installée depuis janvier 2025, Laetitia Bernou, auxiliaire de puériculture et praticienne bien-être autour de la maternité, propose des soins de bien-être aux femmes avant ou après un accouchement ainsi qu'à leur bébé. Elle pratique notamment le massage pré-natal, le massage post-natal avec resserrage de bassin, le thérapeutique bain bébé (méthode Sonia Krief) et des ateliers de massage bébé. Elle exerce à mi-temps à l'espace Manuïa, espace de santé/bien-être qui a ouvert le 1^{er} décembre 2024, et propose également ces soins à domicile aux alentours du Lion d'Angers.

✚ d'infos : *O creux de mes mains*, Espace Manuïa, 3 impasse des Charrons (zone d'activités de la Grosse Pierre) au Lion d'Angers. 06 98 15 27 97 ocreuxdemesmains@gmail.com ocreuxdemesmains.fr



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE COMPOST

Le compostage est une solution simple et efficace pour réduire nos déchets. Voici quelques astuces pour transformer vos déchets organiques en engrais naturel de qualité !

QUE METTRE OU NE PAS METTRE DANS SON COMPOSTEUR ?

- ✔ Déchets humides : épluchures et restes de fruits/légumes, fruits pourris ou cuits (coupés en morceaux), marc de café et filtres, sachets de thé, coquilles d'œufs concassées, fleurs fanées, herbes sauvages non grainées, agrumes (coupés en morceaux et en petite quantité), etc.
- ✔ Déchets bruns : feuilles mortes et petites branches, paille et foin, mandrin de papier toilette ou essuie-tout.
- ✘ Restes de viandes et de poissons, os et arêtes, coquilles d'huitres et de moules, gros branchages, plantes malades ou traitées chimiquement, excréments et litières d'animaux carnivores, poussières et sacs d'aspirateur, huile de friture, magazines, papiers et enveloppes, etc.

QUELQUES RÈGLES D'USAGE À CONNAÎTRE :

- Un compost trop humide devient très odorant, tandis qu'un compost trop sec ralentit sa décomposition. Il faut donc ajouter des déchets bruns en cas d'excès d'humidité et arroser légèrement si le mélange est trop sec.
- Aérez son compost une à deux fois par mois est indispensable afin de favoriser la décomposition des déchets et éviter les mauvaises odeurs.
- Le compost mûrit entre 3 et 12 mois selon son usage. À 3-6 mois, il sert de paillage pour protéger les arbustes et conserver l'humidité. À 6-12 mois, il s'utilise en couverture de sol et permet aussi de l'enrichir. À 9-12 mois, il devient un engrais naturel, sombre et friable, parfait pour nourrir le sol.

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN COMPOSTEUR ?

Contactez les 3RD'Anjou. Vous participerez à un forum sur les pratiques de compostage et à l'issue, vous obtiendrez votre composteur. La participation de 20 € à 55 € selon le modèle choisi, sera facturée sur votre redevance incitative du semestre en cours.

Pour en savoir ➕ : 02 4159 6173 - contact@3rdanjou.fr



RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE SUR LE PARKING DE L'ÉCOLE, C'EST POSSIBLE



DÉSORMAIS, VOUS POUVEZ RECHARGER VOTRE VÉHICULE GRÂCE AUX BORNES DISPONIBLES SUR LE PARKING DE L'ÉCOLE EDMOND GIRARD (EN PLUS DE CELLES QUI EXISTENT DÉJÀ PLACE DU CHAMP DE FOIRE).

Elles peuvent charger jusqu'à 4 véhicules, de 3,7kWh à 22kWh selon la capacité. Le prix de la recharge s'élève à 0,35 € TTC/kWh (ajouter 1 € si vous ne possédez pas la carte Ovest Charge). Bornes accessibles avec d'autres badges opérateurs et règlement possible par carte bancaire depuis l'application ou le site internet.

Pour toute information ou création d'un compte : <https://ouestcharge.fr/>
Une autre borne rapide est également en projet au niveau du centre commercial de Grez-Neuville.

DON DE COUVERTURE POUR LE SAMU SOCIAL

UNE COLLECTE DE COUVERTURES A ÉTÉ SOLLICITÉE
PAR LE SAMU SOCIAL POUR LES PERSONNES SANS ABRI.



De nombreux donateurs ont répondu à cette demande. Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) s'est fait le relais de cette action et a pu remettre l'ensemble de la collecte au SAMU SOCIAL. Un grand merci à tous les participants.

Retour en images sur la journée citoyenne

Le dimanche 18 mai les lionnais étaient de la partie pour participer à la traditionnelle journée citoyenne au Lion d'Angers.



Cette journée conviviale, au service du vivre ensemble, a permis l'organisation d'une dizaine de chantiers. Présentation de l'initiative de la rue Saint-Gatien, atelier jardinage, balade à la découverte des oiseaux et des arbres remarquables, écriture de mots doux avec les seniors... tout était réuni pour une belle fête citoyenne ! Bravo à tous !

[+ de photos sur leliondangers.fr](https://leliondangers.fr)

LE JUMELAGE FÊTE SES 40 ANS

LE 20 OCTOBRE 1985, MARY WHITMARSH ET ANDRÉ THIBAUT, RESPECTIVEMENT MAIRE DE WIVELISCOMBE EN ANGLETERRE ET DU LION D'ANGERS, JUMELAIENT LEURS DEUX COMMUNES.

Nous fêtons le 40^e anniversaire lors du Mondial du Lion du 16 au 20 octobre 2025. Etienne Glémot et la municipalité, vous convient à la cérémonie officielle qui aura lieu à la salle des fêtes d'Andigné le 17 octobre à 18h. Cet événement marquera la fin du jumelage avec Wiveliscombe. Côté Allemagne, du 20 au 24 août une cinquantaine de jumelers se rendra à Bad Buchau. Nous remercions le Club de Tennis ainsi que les élèves du collège qui feront partie du voyage.

[+ d'infos : jumelageliondangers49@yahoo.fr](mailto:jumelageliondangers49@yahoo.fr) - 06 82 67 06 65



Zones sans tabac devant les écoles

Des zones sans tabac ont été aménagées devant les établissements scolaires : le groupe Edmond Girard, l'école Sainte-Émerance et l'école Sacré-Coeur.

Fruit d'un travail conjoint avec les membres du comité consultatif des enfants, des panneaux ont été installés permettant de matérialiser cette zone d'interdiction de fumer. Cette action vise à lutter contre le tabagisme passif des enfants et est mise en place à des fins de santé publique.

CIRCULATION INTERDITE ROUTE DE LA TREMBLAIE

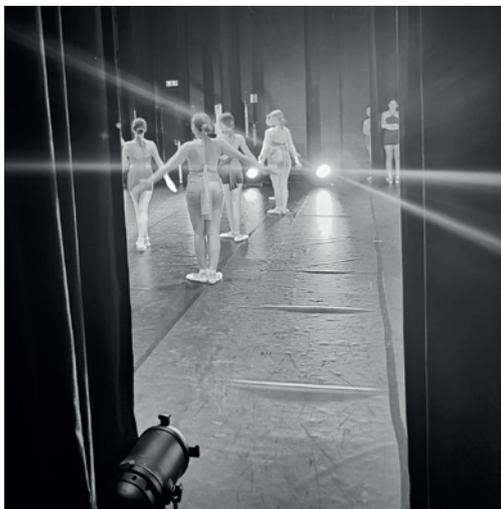


La route de La Tremblai longe la deux fois deux voies qui relie Le Lion d'Angers à Segré. Elle est souvent empruntée aux heures de pointe comme voie de délestage alors qu'elle est étroite. Afin de favoriser la sécurité des usagers, elle est interdite à la circulation des véhicules, dans le sens « Segré-Le Lion d'Angers » jusqu'à l'intersection avec la route du Bocage, de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30.

Seuls les riverains, engins agricoles, services communaux et d'entretien, services de secours et de sécurité ainsi que les véhicules à deux roues pourront l'emprunter.

Une fin d'année riche en événements pour Rêvédanse

PAR RÊVÉDANSE



La fin d'année s'annonce riche en événements pour Rêvédanse.

Le gala se déroulera à 20h30 les 6 et 7 juin à la salle Saint Fiacre de Château-Gontier, sur le thème de Blanche-Neige.

Pour se préparer au mieux, deux répétitions générales sont nécessaires, la première en mai à la salle de danse et le 4 juin à l'Espace Saint-Fiacre.

Ce gala ne pourrait avoir lieu sans l'aide de nos sponsors, des petites mains qui confectionnent les costumes (journées couture en février/mars), et de tous les bénévoles qui aident dans les coulisses lors des répétitions et du gala.

Nouveauté cette année, les réinscriptions, pour les adhérents uniquement, se feront fin juin. L'association sera aussi présente lors du forum des associations de septembre pour les indécis et les nouvelles inscriptions.

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE **DU BADMINTON!**

PAR AU GREZ DU BAD LIONNAIS

Notre association est fière d'organiser les 5 et 6 juillet 2025 la deuxième édition de son Tournoi National de Badminton, au Complexe Mérignac du Lion d'Angers.

Après le succès de notre première édition, nous avons hâte d'accueillir cette année encore près de 400 joueurs de toute la France ! Ce tournoi est l'occasion rêvée pour tous les passionnés de badminton, qu'ils soient compétiteurs aguerris ou simples curieux, de venir vivre un week-end intense de sport, d'échanges et de convivialité. Si vous souhaitez assister à de beaux matchs et encourager les participants, n'hésitez pas à venir faire un tour au Complexe Mérignac : l'entrée est libre et l'ambiance promet d'être au rendez-vous !

Et ce n'est pas tout : le club ouvre également grand ses portes à toutes celles et ceux qui aimeraient découvrir ou redécouvrir le badminton. Que vous soyez débutant, joueur loisir ou futur compétiteur, tous nos créneaux seront accessibles tout le mois de juin 2025 pour venir essayer le badminton avant une future inscription en septembre 2025.

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 ouvriront courant août 2025 : pensez à nous rejoindre pour une nouvelle année sportive pleine d'énergie, de défis et de bonne humeur !

Venez nombreux nous rencontrer les 5 et 6 juillet, et pourquoi pas faire vos premiers pas avec nous la saison prochaine !



MADASOA 49 S'ENVOLE EN DIRECTION DE MADAGASCAR

PAR MADASOA 49



Comme tous les deux ans, l'association Madasoa 49 part cet été pour son voyage solidaire, la Colo 2025, à Antalaha à Madagascar du 19 juillet au 19 août. Durant cette période estivale, une quinzaine de bénévoles s'envoleront vers l'île de l'océan Indien dans un ancien village de lépreux pour participer à l'animation d'un centre aéré. L'association partagera les temps forts de la Colo 2025 via ses réseaux sociaux (Instagram et Facebook), afin de sensibiliser le grand public aux réalités vécues sur le terrain et de montrer que la solidarité peut aussi passer par de petits gestes (donner des fournitures scolaires ou encore adopter un arbre).

Les Estivales à l'hippodrome

PAR L'ASSOCIATION DES COURSES DU LION D'ANGERS

Courses hippiques, animations équestres et soirées champêtres : c'est la promesse des Estivales du Lion d'Angers organisées par l'Association des Courses du Lion d'Angers les 3, 10 & 14 août. Pour la troisième année consécutive, l'équipe des Courses du Lion d'Angers s'engage à animer la ville le temps de trois soirées d'été de manière chaleureuse et conviviale. Renforcées par l'ouverture du hall des enfants en début d'année, ces Estivales du Lion d'Angers s'adressent aussi bien aux familles qu'aux personnes ayant envie de partager entre amis.

Plus d'informations et billetterie sur : www.coursesdulion.com

Grand prix cycliste de la ville du Lion d'Angers



PAR LE VÉLO CLUB LIONNAIS

Venez encourager les cyclistes lors du grand prix cycliste de la ville du Lion d'Angers. Le Vélo Club Lionnais vous donne rendez-vous le dimanche 15 juin à partir de 11h et vous invite à encourager les participants de 5 à 99 ans, notamment l'école de vélo à partir de 13h, tout au long du parcours. Profitez également de la buvette installée pour l'occasion. Que vous soyez passionné de vélo ou simple curieux, cette journée promet d'être pleine d'énergie et de bonne humeur.

Une fin de saison chargée pour le club de tennis

PAR LE TENNIS CLUB LIONNAIS

Notre traditionnel tournoi Open se déroulera du 16 juin au 4 juillet prochain.

Les inscriptions pour la prochaine saison se dérouleront à la Salle Marcel Plassais aux dates et horaires suivants :

- 19 juin 2025 de 18h00 à 20h30
- 24 juin 2025 de 18h00 à 20h30
- 28 juin 2025 de 10h00 à 13h00

Le championnat d'hiver jeunes et seniors s'est clôturé en mars dernier, voici quelques résultats :

- 15/18 ans filles : championne départementale de Division 3
- Équipe 2 hommes : montée en Pré-région
- Équipe 3 hommes : montée en D1

Plusieurs équipes sont engagées en championnat de printemps jeunes et en coupe d'été adultes :

- 9 équipes jeunes (8 équipes garçon et 1 équipe fille)
- 7 équipes seniors (5 équipes homme et 2 équipes femme)

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



19 MARS :
INAUGURATION
DU MINIBUS ASSOCIATIF



18 AVRIL :
PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE
URBAINE SUR LE MARCHÉ



26 AVRIL :
FAITES DU SPORT



18 MAI :
JOURNÉE CITOYENNE



8 MAI : CÉRÉMONIES
COMMÉMORATIVES
DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



17 MAI : RENCONTRE
AVEC LES ÉLUS,
QUARTIER DES LANDES



22 MAI :
BALADE SOLAIRE
AU LION D'ANGERS